

DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2018



This is our Communication on Progress in implementing the principles of the United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.



DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 2 SUR 10

REDACTION - MODIFICATIONS

Local	Redacteur(s)			Verificateur(s)					Approbateur(s)		
Ind.	Nom	Visa	Date		Nom		Visa	Date	Nom	Visa	Date
1	C. BALDET	СВ	20/12/18	J. C	HAUVEAL	J	JC	20/12/18	J. CHAUVEAU	JC	20/12/18
1	Nature de la révision										
	Nature de la révision	:								•	
	Nature de la révision	:									
	Nature de la révision	:									
	de conservation de l'					Comr	nunica	tion interr	ne et externe\0702	- Com	munication
Extern	ne\070204 - Pacte mon	ndial et	développe	ment dເ							
					Diffu	sion					т .
Destinataires pour action					Nb	Destinataires pour information					Nb
	Encomble du n	orconn	اما								
Ensemble du personnel											
				Diffusion	exter					т .	
	Destinataire	(Organisme		Nb		Dest	inataire	Organism	<u>e</u>	Nb
									Pacte Mond	lcik	1
									Clients	iiai	1
									3		_



DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 3 SUR 10

Hecla, au travers de ses activités, développe une politique qui s'engage sur les points suivants :

Un soutien continu au Pacte Mondial

Voulant marquer sa volonté de mettre en œuvre une politique respectueuse des principes des droits de l'homme, des droits du travail, de la protection de l'environnement et de lutte contre la corruption, HECLA s'est engagé auprès du Pacte mondial, depuis maintenant sept ans, à soutenir et appliquer l'ensemble de ces valeurs fondamentales.

Au travers des actions entreprises cette année, HECLA souhaite promouvoir un respect toujours plus grand de ses valeurs au sein de sa zone d'influence.

En cette fin d'année 2018, HECLA renouvelle cet engagement et publie cette Communication sur le Progrès relatant les actions menées dans ce domaine tout au long de l'année 2018 et établissant nos objectifs pour 2019.

Jean CHAUVEAU
Président HECLA S.A.S.
Le 20/12/2018



DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

Page 4 sur 10

DROITS DE L'HOMME

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

De manière générale, HECLA adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier aux conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Par sa politique d'achat responsable et ses conditions générales contractuelles d'achat, HECLA veille au respect par ses sous-traitants et partenaires du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Toutefois, étant donné ses activités et ses zones d'intervention majoritairement sur le territoire français, HECLA est très peu soumis à des problématiques concernant le respect des droits de l'homme.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5. L'abolition effective du travail des enfants;
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

HECLA veille à respecter l'ensemble du droit du travail français, notamment le Code du Travail et la Convention Collective Nationale SYNTEC.

En respect du droit du travail et dans sa volonté de communication entre la direction et le personnel, l'ensemble du personnel d'HECLA est représenté par son délégué du personnel.

Depuis sa création, et sur l'année 2018, aucun jugement de violation des droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté chez HECLA.



DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 5 SUR 10

De par sa volonté d'une amélioration constante des compétences techniques de son personnel, HECLA mesure chaque année depuis sa création le nombre moyen de jours de formation par personne. L'objectif de l'année 2018 était de 2 jours minimum de formation par personne et par an. Pour l'année 2017, cet indicateur s'est établi en moyenne à 2,09 jours de formation par personne et par an. HECLA poursuivant son effort dans le domaine de la formation, cet objectif de formation continu du personnel est renouvelé pour cette nouvelle année 2019 à un minimum de 2 jours de formation par personne et par an.

ENVIRONNEMENT

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Dans la continuité de notre engagement vers une prise en compte toujours meilleure des impacts environnementaux de nos activités et dans le cadre de notre système complet intégré et certifié ISO 9001 – ISO 14001, HECLA a mis en œuvre courant 2018 le renouvellement de l'analyse détaillé de nos aspects et impacts environnementaux ainsi que le suivi des indicateurs suivants :

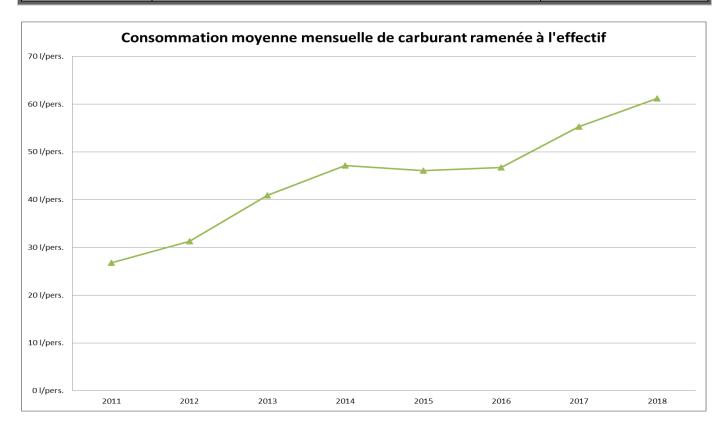


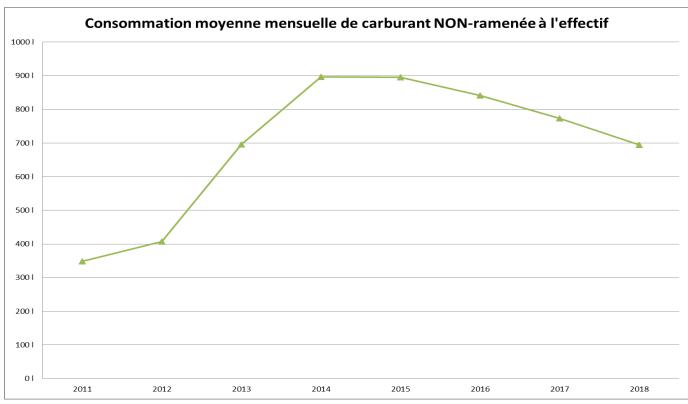
DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018







Entre 2011 et 2018 la consommation de carburant chez HECLA est passée en moyenne sur l'année de 27 l/mois/pers. à 61 l/mois/pers.. En 2018, ce chiffre s'établit à 61 l/mois/pers., soit une augmentation de la



DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

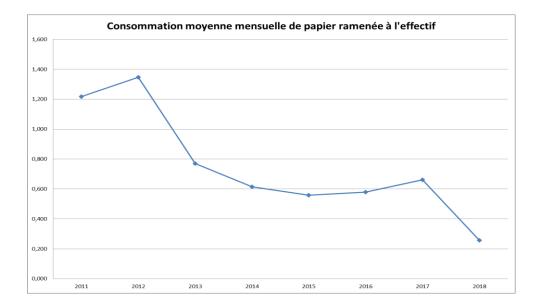
EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 7 SUR 10

consommation de 11% vis-à-vis de 2017. Il est à noter que sur la même période, la consommation absolue est passée de 774 l/mois à 695 l/mois, soit une diminution de 10%.

Conclusion: Le recentrage des activités vers des activités avec une plus forte proportion de déplacement explique les évolutions constatées depuis 2 ans. Etant donné la stabilité attendue sur 2019 et les actions de sensibilisation prévue, l'objectif 2019 est une diminution des 2 indicateurs.



Entre 2011 et 2018 la consommation de papier chez HECLA est passée en moyenne sur l'année de 1,218 ramettes/mois/pers. à 0,257 ramettes/mois/pers., soit une diminution de 79%. En 2017, ce chiffre était de 0,661 ramettes/mois/pers., soit une diminution de 61,14% de la consommation..

Conclusion: Etant donné la combinaison avec la stabilité relative du nombre d'impression, nous supposons que la très forte diminution est due à un phénomène d'utilisation du stock existant - A confirmer sur 2019.

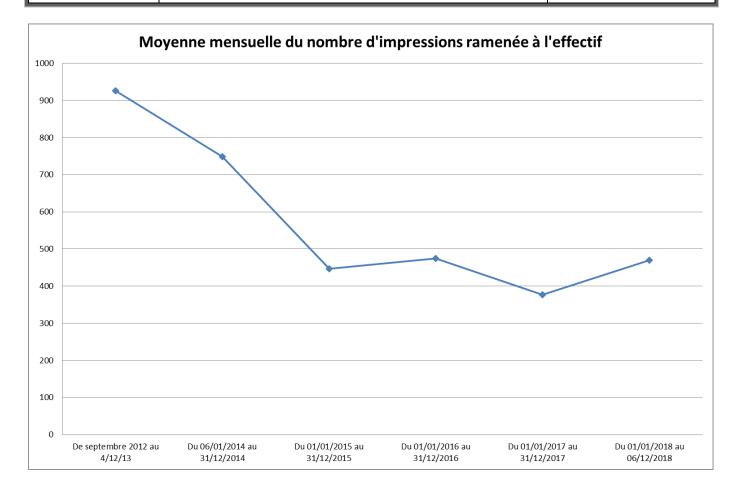


DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 8 SUR 10



Entre 2013 et 2018 le nombre d'impressions chez HECLA est passée en moyenne sur l'année de 926 impressions/mois/pers. à 470 impressions/mois/pers. soit une diminution de 49%. En 2017, ce chiffre était de 377 impressions/mois/pers. soit une augmentation de 25% du nombre d'impressions.

Conclusion: On constate une relative stabilité du nombre d'impression depuis 2015. Afin de tendre vers une diminution sur 2019, les consignes applicables seront renouvelées courant 2019.

Cette démarche environnementale ainsi que l'ensemble de notre système de management selon la norme ISO 14001 ont été auditées les 16 et 17 mai 2018 par BUREAU VERITAS CERTIFICATIONS dans le cadre du transition de notre certification aux versions 2015 des normes. Aucune non-conformité n'a été relevée et la pertinence et l'efficacité de notre démarche et de notre système ont été confirmées.



DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 9 SUR 10



HECLA

191 AVENUE ARISTIDE BRIAND 94230 CACHAN FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2015

Domaine d'activité

INGENIERIE DANS LE DOMAINE DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE.

ENGINEERING IN ELECTRICAL POWER TRANSMISSION.
INGENERIA DELINEAS DETRANSPORTE.

Date d'entrée en vigueur : 03 juillet 2018

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 09 avril 2020

Date originale de certification: 10 avril 2014

Certificat n°: FR045240-1 Affaire n°: 6424941

Date: 05 juillet 29

Jacques Matillon - Directeur général

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France 60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.







DROITS DE L'HOMME, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

EDD - DD - 002

INDICE 1 DU 20/12/2018

PAGE 10 SUR 10

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Depuis de nombreuses années, HECLA a mis en place une politique commerciale qui détermine clairement les marges de manœuvre de l'équipe commerciale.

De plus, et dans le cadre de sa politique d'achat, HECLA respecte les engagements suivants :

- Un appel d'offre, identique pour tous, avec un minimum de 2 prestataires compétents et qualifiés dans le domaine concerné
- Une analyse via une « grille de choix prestataires » avec des critères précis et impartiaux par une personne, qui soumet alors son choix soit au Responsable de la Zone concernée, soit à la Direction. Chaque commande à un prestataire est donc contrôlée en amont.